Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213500036-20260320-2026_47-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE RENNES
COMMUNE D'ANDOUILLE NEUVILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars à 20 heures 00,
Le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Mme Aurore Gely-Pernot, Maire.
Etaient présents : Aurore Gely-Pernot, Pierre Lehérissé, Irène Cloteau, Julien Lemarié, Cécile Perrot, Laurent Juin, Catherine Gautier, Mathieu Vergnaux, Aurelie Poiteaux-Bethembos, Christophe Juin, Carole Truet, Paul Perrin Sarzier, Isabelle Lévêque, Maxime Gautier, Graziella Maucorps.
Absents Excusés :
Absents :

Nombre de Conseillers	En exercice 15	Présents 15	Votants 15
Date de convocation	16 mars 2026		
Date d'Affichage	16 mars 2026		
Secrétaire de Séance	Irène Cloteau		

Délibération n° 2026-47
Nature de l'Acte 5.4 Délégation de Fonctions

NOMINATION CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'elle souhaite procéder à la nomination de deux conseillers municipaux délégués, à savoir Mme Catherine GAUTIER et M. Julien LEMARIE.
Mme le Maire précise que ceux-ci peuvent percevoir une indemnité allouée par le conseil municipal dans la limite du maximum des indemnités susceptibles d'être allouées au maire et aux adjoints.

Le conseil municipal,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-18 et L.2122-20,
VU l'exposé de Mme le Maire,
CONSIDERANT la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à des délégations de fonction du maire à des conseillers municipaux,
PREND ACTE de la nomination de Mme Catherine GAUTIER, en tant que conseillère municipale déléguée pour remplir les fonctions relatives aux domaines suivants :
* Personnel Périscolaire
* Restauration Scolaire
* Cimetière

PREND ACTE de la nomination de M. Julien LEMARIE, en tant que conseiller municipal délégué pour remplir les fonctions relatives au domaine du Numérique.

Fait à Andouillé Neuville, le 23 mars 2026
Pour extrait conforme au registre,
Mme le Maire, Aurore GELY-PERNOT.